



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE TAVERNY

COMPTE-RENDU DÉFINITIF
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 12 juillet à 10h00, le Conseil municipal de la commune de Taverny dûment convoqué par Madame le Maire le 4 juillet 2025, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances en Salle du Conseil Municipal - Place du Marché Neuf.

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Madame le Maire ouvre la séance et procède à l'appel nominal :

MEMBRES PRÉSENTS :

- Mme PORTELLI Florence, Maire ;
- Mme FAIDHERBE Carole, Mme BOISSEAU-STAL Laetitia, M. CLÉMENT François, Mme PRÉVOT Vannina, M. GASSENBACH Gilles, M. DO AMARAL Philippe, Mme KIEFFER Corinne, M. BOUSSAC Paul-Louis, Adjoints au Maire ;
- M. SANTI Elie, M. BAGHDAOUI Mahdjoub, M. MASSI Jean-Claude, Mme BOUIZEM Rabia, M. LELOUP Michel, M. ARÈS Philippe, Mme PASINI Anna, Mme TAVARÈS DE FIGUEIREDO Alice, Mme GRELLIER Isabelle, Mme PICHON Laurianne, M. KOURIS Patrick, M. LAMARCA Baptiste, M. MAUGIS Paul, Mme THOREAU Catherine, Mme BAETA Yolande, M. CHARTIER Franck, M. COTTINET Thomas, Mme MEZIANI Bilinda, M. LE ROUX Cédric, formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRES REPRÉSENTÉS :

- M. KOWBASIUK Nicolas par Mme PRÉVOT Vannina
- Mme CARRÉ Véronique par M. CLÉMENT François
- Mme EL ATALLATI Fatima par Mme PORTELLI Florence
- Mme DA SILVA Céline par Mme FAIDHERBE Carole
- Mme LEFEVRES Estelle par Mme BOISSEAU-STAL Laetitia
- M. POVERT Raphaël par M. LAMARCA Baptiste

MEMBRE ABSENT NON REPRÉSENTÉ :

- M. SIMONNOT Alexandre.

Madame Corinne KIEFFER a été élu secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après ces formalités, la séance a suivi l'ordre du jour de la convocation officielle.

FINANCES

1. **ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE DE L'ASSOCIATION " ASSOCIATION DU CINÉMA DE TAVERNY "**

MME LE MAIRE présente le rapport :

Le cinéma de Taverny est constitué de deux salles, d'une capacité respective de 238 places et de 91 places, pour un local d'une superficie totale de 324 m².

Pour mémoire, par jugement du 7 septembre 2018, la SARL Studio 207, exploitante du cinéma de Taverny depuis 1965, avait été placée en liquidation judiciaire.

Dans le cadre de sa politique de diffusion et de rayonnement culturels, la Municipalité avait souhaité participé à la sauvegarde de ce cinéma de quartier, établissement historique du centre-ville.

Aussi, Madame le Maire s'était-elle mobilisée pour accompagner la procédure conduite à l'époque par un mandataire-liquidateur désigné par le tribunal, aux fins d'identifier des repreneurs professionnels reconnus susceptibles de se porter candidats et relever l'activité du cinéma de Taverny.

À l'issue d'une audience en date du 18 avril 2019, le Tribunal de commerce de Pontoise avait désigné l'association « Association du cinéma de Taverny » comme repreneur du bail commercial attaché au cinéma sis 207 rue de Paris. Depuis lors, l'Association du cinéma de Taverny a vaillamment géré ce cinéma historique de quartier ; mais malheureusement, l'association a dû subir le 27 février dernier le même sort que la SARL Studio 207 en 2018 et a été placée en liquidation judiciaire.

Or, depuis 2014, la Municipalité de Taverny n'a cessé de promouvoir et de véhiculer la culture auprès de tous les publics afin de les initier aux arts : spectacle vivant, musique, littérature, arts visuels, mais, également, cinéma. Convaincue que la culture représente une richesse incontestable, pour chacun d'entre nous, mais aussi pour la société dans laquelle nous évoluons, la municipalité a fait le choix de la placer au cœur de ses préoccupations et la soutient sous toutes ses formes, qu'elle soit portée par des services communaux ou des opérateurs privés.

Aussi, le Septième art doit-il faire partie intégrante de l'offre culturelle déployée sur le territoire communal à l'attention des Tavernaciennes et Tavernaciens.

Ainsi, la Municipalité a-t-elle décidé de se porter acquéreur du fonds de commerce de l'association du cinéma de Taverny.

Cette acquisition s'inscrit dans la poursuite des objectifs suivants :

- ✓ reprise de l'activité d'un cinéma de proximité participant au dynamisme du centre-ville, lieu de mixité sociale et intergénérationnelle, lieu d'échanges et de rencontres, accessible à tous les publics ;
- ✓ développement d'un lieu culturel attractif, auquel pourrait être adjoint un espace café / boutique / librairie spécialisée ;
- ✓ développement de l'offre éducative artistique.

DÉBATS

Madame le Maire :

« Est-ce qu'il y a des questions ? Oui, Madame Baeta ? »

Madame BAETA :

« Je tiens tout d'abord à rappeler, combien je suis attachée à la culture et à la vitalité de notre centre-ville. Dans ma tribune récente, d'ailleurs, je soulignais l'importance de notre cinéma qui continue à vivre et à proposer une

programmation accessible et de qualité pour tous les tabernaciens. Aujourd'hui, je suis consternée par la méthode employée, vous nous convoquez en urgence, en pleine période estivale, pour voter un dossier incomplet et sans projet clair. Qui exploitera ce cinéma demain ? Combien coûteront les mises aux normes nécessaires ? Quel sera le modèle économique pour garantir son ouverture et sa pérennité ? J'ai pris le temps d'échanger avec mon collègue socialiste, Jean-Michel Aparicio, Maire de Beaumont, qui avait fait, depuis bien longtemps, le choix d'acheter le cinéma de sa ville. Là-bas, le projet était bien ficelé, anticipé et réfléchi, avec un modèle économique et culturel solide. Aujourd'hui, cela fonctionne et les habitants en profitent. Ici, à Taverny, ce que vous nous proposez, c'est d'acheter sans projets, sans vision, sans réponse à nos questions légitimes. Je vous ai envoyé des emails, vous m'avez répondu sans répondre, vous nous demandez un chèque en blanc alors même qu'aucune urgence absolue ne justifie cette précipitation. Vous n'en expliquez pas les raisons, alors, Madame le Maire, je le dis simplement, ce n'est pas l'achat en soit qui me dérange, c'est votre opacité et votre improvisation. La culture mérite mieux qu'une décision précipitée et floue, elle mérite un projet ambitieux, structuré et partagé avec les habitants. Je voterai, donc, contre cette délibération, non pas par opposition au cinéma mais parce que je refuse de donner un blanc-seing à une méthode qui se moque, à la fois, du Conseil municipal et des tabernaciens, je vous remercie. »

Madame le Maire :

« Et vous avez besoin de lire un texte quand vous avez des convictions, vous ? »

Madame BAETA :

« Je fais ce que je veux. »

Madame le Maire :

« Oui, bien sûr, ça, on le sait et je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Monsieur Cottinet ? »

Monsieur COTTINET :

« En préambule, ce que je voulais signaler, nous nous apprêtons à commenter ce vote pour lequel vous proposez qu'on se prononce et, donc, on va faire des commentaires sur la façon de pérenniser le cinéma, ça ne signifie pas qu'on est contre le cinéma, qu'on est contre la culture, de la même façon quand on a fait des commentaires sur la piscine, ça ne signifiait pas qu'on était contre la piscine, voilà, ça c'est pour évacuer cet amalgame. Oui, oui,

on continue d'aller à la piscine, on continue de nager. Il y a un seul point à l'ordre du jour, si, pour une fois, je pouvais aller jusqu'au bout, ce serait vraiment super, merci. Nous, nous allons nous abstenir pour deux raisons. La première raison, c'est le manque d'information, le manque de transparence, il y a un rapport, une étude qui a été faite qui, elle aussi, comme le rachat du fond de commerce, a coûté 30 000.00 € et on n'a pas les résultats. On ne connaît pas le projet qui est derrière, qu'est ce qui justifie cette action-là ? Quel est le projet culturel ? Le projet cinématographique ? Vous nous demandez de décider sans présenter. On se retrouve dans la même situation que lorsque vous avez proposé au Conseil municipal de valider un million d'euros pour le site où il y avait le foyer pour personnes âgées à revenus modestes, rue Jean Nohain, que vous avez décidé de fermer. Le vote a été fait sans qu'on sache absolument ce qui était prévu. Ça, c'est la première raison, le manque de transparence, et, la deuxième raison, c'est de nouveau, le risque d'amateurisme, ce n'est pas si simple de gérer un cinéma. Quand vous avez été élue, il y avait un cinéma, à Taverny, il a fermé quelques années après, il est resté fermé 2 ans, il a été relancé avec ce choix d'un schéma d'une association largement subventionnée par la ville, 60 000.00 € par an, ça, on a voté pour. Le constat est fait que ça ne fonctionne pas, qu'est ce qui s'est passé depuis ? Il y a les plateformes Netflix, Prime et consorts qui ont explosées et il y a aussi eu l'implantation d'un multiplex à Montigny, ce qui n'est pas anodin. Va-t-on se retrouver dans la même situation que celle du parking où vous improvisez une régie temporaire, vous n'arrivez pas à trouver une entreprise pour gérer ce parking car, là aussi, ça n'avait pas été préparé, ou, dans la situation de tous ces commerces qui ont été préemptés et, pour lesquels, ça ne se passe pas très bien, comme la librairie ou autres. Il faudrait, peut-être, pour une fois, faire des études dignes de ce nom, on imagine bien, qu'avec les élections qui approchent, le nécessaire sera fait pour qu'il y ait une activité pendant quelques mois. Là, on souhaiterait une démonstration plus sérieuse de faite sur ce projet qui est derrière ce rachat de fond de commerce et c'est ce qui justifie notre abstention. »

Madame le Maire :

« D'autres remarques avant que je réponde et qu'on vote ? Non ? C'est édifiant mais ce n'est pas étonnant. Il y a un moment, quand même, moi, je veux bien qu'on assume rien, qu'on ne soit pas courageux, mais, la piscine, vous êtes contre et d'ailleurs en Conseil communautaire vous êtes contre ce qui vous vaut des ricanements des gens de la gauche. Moi, ça m'arrange, c'est populaire, vous êtes contre ce que les gens aiment, vous ne comprenez pas l'ADN tabernacien, c'est votre problème, ça vous regarde et, nous, on

porte une autre politique. Venir me parler de politique culturelle quand, en cinq ans et demi, jamais, vous n'avez émis la moindre remarque, la moindre proposition sur la culture alors que, nous, c'est notre ADN. Cette ville est 100 % éducation artistique et culturelle, je vais vous expliquer à quoi sert le cinéma, après je vous expliquerai comment marche un cinéma parce, qu'en fait, c'est un peu ma spécialité, je suis première Vice-Présidente de la Région Île-de-France en charge de la culture, je finance, avec Valérie Pécresse, vous pouvez ricaner, je sais que vous me méprisez mais ce n'est pas grave, je m'en fiche un peu, on finance une grande majorité de cinémas, ce n'est pas très respectueux, mais ce n'est pas grave. On finance une grande majorité de cinéma de ce pays, on finance aussi le film, il faut que vous sachiez que la majorité des films, en France, sont soutenus par la Région Île-de-France et par « Bibi », désolée. Une grande partie des films que vous voyez au Festival de Cannes, que vous voyez aux Césars ça vient de la Région Île-de-France. Ça ne vous intéresse pas, Monsieur Cottinet, mais moi, je vous ai écouté. Je vais vous faire, après, une petite démonstration de comment marche un cinéma, quel est l'économie d'un cinéma car j'ai entendu beaucoup de choses fausses mais je sais que ce n'est pas votre intérêt, parce que, depuis, encore une fois, qu'on est là, jamais je n'ai entendu parler de culture dans vos bouches, à vous tous. Donc, la politique culturelle, de cette ville, me permet, c'est bien, j'ai du temps, de rappeler tout ce qu'on a fait. Avant, il n'y avait aucune politique d'éducation et culturelle, on a décidé de mettre le Conservatoire, Madame Meziani, je parle. Donc, on a décidé de mettre le Conservatoire dans toutes les écoles de la ville, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, tous les enfants de Taverny pratiquent un instrument, ou du théâtre, ou de la chorale à haut niveau dans les écoles de Taverny. Je ne vois pas ce qu'il y a d'inintéressant mais, enfin, pour ceux que ça intéressent, qui nous écoutent et pour le public, voilà ce qu'on a fait. Je pense qu'on est la seule ville d'Île-de-France à faire ça, comme ça, à ce point-là. On paie les instruments de musique, on paie les professeurs de musique, évidemment, des professeurs qui sont recrutés par rapport à des niveaux d'exigences, ce qui nous a permis de classer le Conservatoire à « Rayonnement Départemental », vous pourrez toujours vous arracher le bras, il n'était pas à « Rayonnement Départemental » et ce projet éducatif et culturel, nous l'avons porté. Nous l'avons porté aussi pour les enfants des assistantes maternelles libérales, nous l'avons porté dans les crèches, nous l'avons même porté pour les femmes enceintes avec le programme « BéBissimo » nous l'avons porté en faisant un lien avec les classes CHAM et en faisant même des classes avec des lycées. Parallèlement à cela, nous avons monté des résidences, des résidences d'écrivains, des résidences d'artistes, à la Médiathèque, également dans les

écoles, on a participé à des programmes de lecture à voix haute, à patrimoine en poésie et nous avons fait venir un historien du cinéma, qui n'avait jamais mis les pieds à Taverny, vu que toutes ces politiques-là n'existaient pas, qui s'appelle Samuel Blumenfeld, qui est le plus grand historien du cinéma, qui travaille pour le journal Le Monde, et, qui vient maintenant tous les ans, expliquer pourquoi un film a marqué l'histoire culturelle. Je vous donne les derniers exemples, « West Side Story » et « Le pianiste », de Roman Polanski, ce qui a permis, également, de parler de la Shoah. Quand je parle de cet historien du cinéma, ce n'est pas l'éducation artistique et culturelle, ce n'est pas du « one shot » ce n'est pas, juste, on met quelqu'un et on se dit qu'on a coché la case, on fait venir quelqu'un régulièrement pour faire de la médiation culturelle. Exemple d'une mauvaise médiation culturelle, je décide, je dis « JE » c'est d'une manière générale, on décide d'attirer les gens, je dis n'importe quoi, qui jouent au football et on va diffuser « Joue-la comme Beckham » ou « à mort l'arbitre » on fait venir un club de foot pour qu'il voit du cinéma, c'est une mauvaise médiation culturelle parce que ça veut dire que quand il y aura un film qui ne parlera pas de cinéma, ils ne reviendront pas. Nous, ce qu'on fait, c'est plutôt de décortiquer des films marquants pour dire « voilà, pourquoi il y a eu un avant et un après », exemple, quand on a fait venir Samuel Blumenfeld pour parler de « Citizen Kane », d'Orson Welles, car il y a vraiment eu un avant et un après. Autre exemple de médiation culturelle à travers le cinéma, le Festival du Cinéma sur lequel vous n'avez jamais prononcé un mot et dans lequel on ne vous voit pas, notamment, quand il y a, toute la semaine, des métiers du cinéma qui sont proposés, exposés aux jeunes de l'école primaire, du collège et du lycée. Pourquoi, aujourd'hui, le cinéma est l'un des secteurs le plus attractif en terme d'emplois ? C'est un secteur extrêmement attractif économiquement contrairement à de fausses idées en se disant c'est juste un loisir, c'est vecteur d'emploi. On a beaucoup de gamins, qui ne sont pas orientés vers ça car, au niveau de l'école, ça ne fait pas parti des priorités de l'Éducation Nationale, on ne connaît pas forcément ce milieu et, donc, on fait venir tous les métiers du cinéma parce qu'on a des gamins qui se disent que le cinéma c'est uniquement « acteurs, réalisateurs, scénaristes » et ne savent pas tout ce qu'il y a derrière l'industrie du cinéma. Ils ne vont pas savoir ce que c'est un Chef opérateur, celui qui va faire l'éclairage, etc... Voilà une politique culturelle, quand vous me dites « C'est quoi votre politique culturelle ? », au bout de 5 ans et demi, vous ne le savez pas ? Eh bien voilà ce que c'est. Le cinéma de Taverny, on s'en sert comme vecteur, quand Samuel Blumenfeld vient, il vient dans le cadre du Festival du cinéma, quand on offre à tous les enfants de la ville un film gratuit, en maternelle et en primaire, voilà notre politique

culturelle, Monsieur, que vous n'avez absolument pas cité. Quand on fait venir Macha Méril et qu'on fait le Festival du cinéma Russe indépendant ou j'ai entendu Madame Baeta dire des énormités sur ce Festival en disant que « j'étais un suppo de Vladimir Poutine ». »

Madame BAETA :

« Ça va. »

Madame le Maire :

« Je ne vous ai pas interrompu, soyez respectueuse. »

Madame BAETA :

« Ne m'interpelez pas, alors. »

Madame le Maire :

« Quand on dit des âneries, on les assume. »

Madame BAETA :

« Vous m'interpelez, je réponds. »

Madame le Maire :

« Vos propos diffamatoires, je ne vous ai pas encore donné la parole. Quand on fait venir le Festival du cinéma Russe indépendant avec des cinéastes qui sont pourchassés par Vladimir Poutine mais qui permettent de montrer le vrai visage de la Russie, telle qu'elle est vraiment, on dit souvent avec Macha : « C'est quand même extraordinaire que ce soit la fiction qui ramène à la réalité. ». Je pense que ça rend plus intelligent, ça renvoi, beaucoup plus, nos jeunes vers le monde tel qu'il est. En plus, en faisant venir de grands cinéastes, dont certains qui ont eu le « prix spécial du jury », qui ont eu « le Lion d'or », on fait venir vraiment le gratin et, d'ailleurs, on ne vous y voit pas non plus. Ce qu'on fait pour que des enfants viennent ? On organise un spectacle autour des musiques de films russes et soviétiques et on fait venir les enfants du Conservatoire pour que les parents soient là et assistent aux films, ça, c'est de la médiation culturelle, je pourrais être très très longue car, ça, c'est ma passion et quand on a été élue on est passé du néant à tout ça et c'est pour ça qu'on a été labellisé « Ville 100 % éducation artistique et culturelle ». Voilà à quoi ça sert. Maintenant, le « y'a qu'à, faut qu'on » je vous rappelle, Madame Baeta, en 2024, vous avez voté contre la subvention pour le cinéma, c'est une drôle de façon de soutenir. Je rappelle que la première fois que nous avons voulu soutenir ce cinéma, Madame Thoreau et vous autres, vous êtes abstenus. Nous, on a

hérité d'une situation qui était très compliquée, il y avait une propriétaire du cinéma qui était en fin de course, je ne vais pas rappeler comment ça se passait mais le cinéma était vide, on a dû reprendre, en urgence, en effet, ce n'est pas un cœur de métier pour une ville, on est passé par une association pour une simple et bonne raison, c'est qu'à l'époque, c'était encore cette dame qui était propriétaire des murs et qui ne souhaitait pas vendre. Il y avait justement un problème par rapport au projet que nous avions, que je rappelle car vous semblez être frappés d'amnésie, c'est de construire une troisième salle derrière parce que les « y'a qu'à, faut qu'on » qui ne connaissent pas les modèles d'exploitations du cinéma. Pour qu'un cinéma fonctionne, il faut une troisième salle, et, c'est pour ça que malgré le peu de cas que vous faites de mon expérience, quand je suis devenue Maire, à 36 ans, et que la pharmacie est venue taper à ma porte en me disant : « On voudrait avoir le terrain qui est derrière le cinéma. » je leurs ai toujours dit non, ce n'est pas contre la pharmacie qui est une merveilleuse pharmacie mais c'est parce que dans ma petite tête et malgré votre immense mépris, je m'étais dit, c'est l'endroit pour faire cette fameuse troisième salle et en plus, en centre-ville, ça permettra aussi de faire des conférences, de la médiation culturelle et même, peut-être, d'autres activités culturelles. Le but est d'avoir un cinéma, à la fois populaire, avec les films qui sortent, et de « l'Art et d'Essai » et c'est ce qui est prévu. Entre temps, qu'est ce qui se passe ? COVID ! Comment ça se fait que c'est absent de vos propos, le COVID ? Alors, évidemment, le gars qui a repris le cinéma, ce n'était pas évident avec le COVID parce que les cinémas se sont effondrés, donc, ça n'a pas été facile. Je pense qu'avant de jeter la pierre, faudrait peut-être se rappeler un peu de ce qui se passait, en France, à ce moment-là, et comment les industries culturelles ont eu énormément de difficultés. Aujourd'hui, on arrive en fin de course avec une liquidation judiciaire et avec une volonté des héritiers de la propriétaire, que je remercie d'ailleurs de leur dialogue et leur confiance. Nous sommes dans un dialogue pour racheter les murs, donc, j'aurai pu vous en parler avant que vous m'agressiez mais comme on a une opposition stérile, ce n'est pas évident de parler de ça. Là, ce n'est pas dans la délibération parce que ce n'est, juste, pas l'objet, mais on veut racheter les murs, on a fait une offre qu'on va surement délibérer à la rentrée et nous avons enfin l'opportunité de s'orienter vers une troisième salle et, éventuellement, avec un complément d'activités culturelles. Je suis en pourparlers avec « Manger mieux au cinéma » qui est une association qui permet de ne pas manger que du popcorn mais d'avoir de la qualité gustative même quand on va au cinéma, il y a des tas de choses de prévus, je vous rassure. Oui, ce n'est pas notre cœur de métier mais, comme pour l'ânerie concernant le parking, on ne gère pas le

parking, on a un gestionnaire, c'est n'importe quoi. Il n'y a eu aucune précipitation et on a lancé une DSP, on est tout à fait dans les clous, donc, les rumeurs, soit c'est lié à de l'incompétence, soit c'est lié à la volonté d'être, comme d'habitude, dans la fake news, je vous laisse gérer ça. Dans tous les cas, le parking, on est dans les clous, il n'y a aucune précipitation, c'est prévu depuis le début du projet mais pour ce projet du cinéma, nous allons passer par un exploitant, justement, qui va nous aider pour traiter avec le CNC, par exemple, car quand on a une salle de cinéma, évidemment, ce n'est pas nous qui allons chercher les films, c'est par rapport à ce qui sort. Je peux déjà vous dire un peu ce qui va sortir au moment où nous allons, probablement, ouvrir le cinéma, j'annonce pour les gens qui sont atterrés mais qui écoutent. Le cinéma, et c'est ce qui compte pour la population qui n'est pas dans les petits calculs politiques de bas étage, c'est qu'il va ouvrir, a priori, pour le 1^{er} octobre, c'est un mercredi et nous aurons en avant-première des films, le 29 septembre et toute la semaine, parce que c'est le Festival du Cinéma, d'où l'importance de délibérer, aujourd'hui, et quand on n'est pas fainéant, qu'on a envie de travailler, quand on est élu, on est élu toute l'année, même le 12 juillet, et la preuve c'est qu'on est là. Quand en plus il s'agit d'une urgence pour la politique culturelle parce que ce n'est pas de la précipitation, c'est juste la fin du travail du liquidateur judiciaire, ça s'appelle, juste, une procédure. On ne va pas rentrer dans une procédure quand elle n'est pas achevée, on est juste dans les clous. Donc, nous allons travailler avec cet exploitant, avec la ville qui sera aux manettes, qui va recruter justement un projectionniste (accueil, etc...) et qui va nous aider à construire cette saison culturelle autour du cinéma, d'ouvrir pour le Festival du cinéma et qui va nous accompagner comme il se doit. Parallèlement, nous allons lancer une délégation de service public, nous allons lancer un appel d'offres pour savoir, justement, comment continuer dans l'avenir avec quelqu'un qui sera spécialisé là-dedans. Donc, vous le voyez tout est prévu, on est content, nous, et, Madame Baeta, dans ce que vous avez envoyé aux services, il y avait des choses un peu loufoques mais, surtout quand vous me dites, à la fin : « Je dois consulter les tabernaciens », les tabernaciens, nous on les connaît, ils nous demandent de rouvrir le cinéma et même nous remercient d'être aux manettes, ils nous remercient de notre politique culturelle, ils nous remercient de l'avoir déjà sauvé parce qu'il était en train de couler et on ne vous a jamais entendu sur le sujet. Ils nous remercient, les tabernaciens, donc, je n'ai pas besoin de les consulter, je connais mes concitoyens, voilà, je vous ai présenté très sommairement un résumé succinct de notre politique culturelle, il n'y a jamais eu ça à Taverny, on en est plutôt fiers, on a peut-être tort et puis si vous voulez une consultation, Madame Baeta, on a les dates des prochaines élections

municipales, le premier tour c'est le 15 mars, ce sera une belle consultation.
Madame Meziani ? »

Madame MEZIANI :

« Bonjour à tous, alors, dans votre première partie, vous avez dit qu'il n'y avait aucune politique culturelle dans notre ville, c'est complètement faux, avant il y avait de la culture à Taverny, on ne vous avait pas attendu, le Conservatoire existait bien avant. En ce qui concerne le cinéma, force est de constater que ce que vous aviez fait, il y a un petit moment, est un échec. Là, on en est à un premier échec, la preuve en est que le cinéma ferme, vous nous expliquez que ce que vous faites, c'est super, mais là, vous essayez quand même un premier échec. On vous a interpellé sur le fait que la conjoncture était compliquée, sur ces points-là, nous on n'a aucune étude, vous nous proposez un projet de financement, derrière le projet culturel, on n'en parle pas, le projet financier. Le projet culturel, qu'est ce qui va faire que ça va fonctionner cette fois-ci ? Eh bien, ça va fonctionner par principe parce que vous avez mis en place des choses avant qui n'ont pas fonctionné, on est perplexe par rapport à tout ça. Si c'était si bien avant, pourquoi ça n'a pas fonctionné ? Une conjoncture compliquée et, il y a aussi, les documents que vous ne nous avez pas donné, elles sont incomplètes et la preuve en est que vous nous annoncez maintenant que vous allez racheter les murs, on en n'avait jamais entendu parler avant, laissez-moi finir, laissez-moi finir, merci, Madame. Ça y est, on ne me laisse pas finir. Vous nous annoncez, aujourd'hui, que vous allez racheter les murs alors que vous faites passer un point sur le cinéma, l'honnêteté intellectuelle aurait été de l'annoncer avant et de nous donner des documents qui sont précis. Vous avez payé un accompagnement de 30 000.00 €, pour un achat de 30 000.00 €, ça aussi, ça nous interroge. Ce qui est clair, c'est qu'on a aucun vrai projet culturel puisque la conjoncture est compliquée, vous ne nous expliquez pas comment vous allez vous différencier des grands cinémas qui sont autour et qu'est ce qui va être différent dans ce cinéma. On repart pour un financement qui est le financement des tabernaciens, c'est l'argent des tabernaciens et on se pose des questions. La première fois, ça n'a pas marché, on a perdu beaucoup d'argent, en fait, les tabernaciens ont perdu de l'argent, qu'est ce qui va faire que, cette fois-ci, ça ne marche pas ? Vous ne nous apportez aucune réponse, vous nous faites une pseudo liste de vos réussites culturelles, vous nous expliquez, qu'avant vous, la culture n'existait pas, et bien non, c'est faux. La culture existait bien avant Madame Portelli qui se prend pour Madame Taverny, la culture existait, le Conservatoire existait bien, il y a des choses qui étaient faites, peut-être pas les mêmes choses que vous faites, vous, maintenant, mais il y avait une

culture avant vous. Merci. »

Madame le Maire :

« Je ne vais pas expliquer la différence entre un CRC et un CRD, je ne vais pas expliquer la différence entre 100 % éducation artistique et culturel et 0, ça ne sert à rien, j'imagine que vous ne connaissez pas le projet d'établissement du Conservatoire, fait magnifiquement avec Philippe Dalarun que je salue, il est professeur, donc, ça ne sert à rien, et, dernier point avant de voter parce que là, c'est au-delà de ce qu'on pouvait espérer mais bon, tant mieux, je vous remercie. La différence entre un cinéma comme ça et un multiplex, ce sont les prix. Je vous propose de voter. Madame Baeta, je vous en prie. »

Madame BAETA :

« Vous me dites, que je dis des énormités, je viens de vous écouter et je me demande qui en dit le plus, c'est la course aux énormités. Je n'ai pas voté, je mets les choses au clair, je n'ai pas voté pour la subvention du cinéma, j'ai voté contre votre méthode de ne pas regarder les bilans, parce que les bilans que produisait ce cinéma, on n'avait pas besoin d'être gestionnaire ou d'être sortie de HEC pour voir que c'était des bilans irréalistes. Vous avez subventionné ça avec l'argent des tabernaciens, sans regarder, sans faire attention. Pour les films, je vous ai écouté, aussi, et j'ai l'impression que vous, vous faites votre cinéma toute seule, il n'y avait pas de culture avant, à Taverny, il n'y avait pas d'éducation artistique, mon fils aujourd'hui joue du piano, ma fille est clarinettiste, j'ai connu Monsieur Dalarun, je le vois toujours, je le fréquente, j'ai connu Rachel, Monsieur Maugis, tout ça, ça existait avant vous. »

Madame le Maire :

« Excusez-moi, merci de ne pas parler de Rachel qui est décédée et qui avait d'ailleurs une piètre opinion de vous. Merci. »

Madame BAETA :

« Le CRC ou le CRD, effectivement, ce n'était pas notre objectif principal, notre objectif principal c'était l'accès à la culture pour tous, même pour les personnes défavorisées, les gens des citées, c'était une politique mixte. L'éducation artistique qui n'existait pas, vous savez, moi, le mot « Dumiste » je l'ai connu à Taverny, ça n'existe plus ce qu'on appelle « aller chercher un Dumiste » ça ne s'appelle plus « Dumiste » ça a évolué. »

Madame le Maire :

« Madame, c'est bon ? Vous pouvez voter ? »

Madame BAETA :

« Non, non, je n'ai pas fini. Le nom a évolué, parce que le diplôme a évolué, donc, voilà, j'ai connu des Dumistes qui, aujourd'hui, sont encore au Conservatoire. Nous, la culture, c'est la culture avec accès à tous, ce n'est pas forcément le rayonnement culturel et les classes CHAM, qui a créé les classes CHAM ? »

Madame le Maire :

« L'Éducation Nationale, ça n'a rien à voir avec la ville. »

Madame BAETA :

« Oui, mais qui l'a créé à Taverny ? L'Éducation Nationale l'a créé mais, la preuve, ça n'existe pas dans toutes les villes. Pourquoi Taverny s'en ai emparé ? »

Madame le Maire :

« Vous pouvez ne pas crier ? Vous pouvez parler sans brailler ? »

Madame BAETA :

« Je suis obligée de crier puisque vous parlez en même temps que moi. »

Madame KIEFFER :

« On n'est pas sourd. »

Madame BAETA :

« Alors vous faites silence et je parle. »

Madame le Maire :

« Eh, c'est bientôt fini, Madame ? »

Madame BAETA :

« Je vous ai écouté alors vous allez aussi prendre le temps de m'écouter. »

Madame le Maire :

« Il y a quand même un règlement intérieur. »

Madame BAETA :

« Je vous ai demandé si c'était bientôt fini ? »

Madame le Maire :

« Oui, mais vous avez déjà parlé, Madame. Madame Baeta, si je peux vous dire un mot ? »

Madame BAETA :

« Donc, pourquoi, je ne suis pas au cinéma Russe ? Je vous l'ai expliqué, il n'y avait aucun projet autour, il y avait juste le projet de financer 70 000.00 € à un ami, ou des amis, ou des évènements que vous connaissez. »

Madame le Maire :

« Pardon ? Quels amis ? »

Madame BAETA :

« Si c'est de la diffamation, allez au Tribunal. »

Madame le Maire :

« Quels amis ? Vous êtes vraiment dans l'abjecte, à chaque Conseil municipal. »

Madame BAETA :

« Vous l'avez dit vous-même, Macha Meryl c'est mon amie. C'est vous-même qui l'avez dit. »

Madame le Maire :

« Et vous croyez que Macha Meryl, qui a lancé ce Festival du cinéma Russe depuis un bout de temps, elle m'a attendu ? Vous croyez que Macha Meryl, quand elle tournait avec Godard, que je n'étais même pas née, que c'était grâce à moi ? Vous pouvez dire autre chose que des âneries ? Merci de voter que de dire des énormités comme ça, diffamatoires, comme d'habitude. »

Madame MEZIANI :

« Pourquoi Monsieur Chartier n'a pas le droit de s'exprimer ? »

Monsieur CHARTIER :

« Je veux juste demander la parole. »

Madame MEZIANI :

« Il a le droit de parler comme tout le monde. Il est légitime. »

Monsieur CHARTIER :

« Vous ferez noter dans le compte-rendu qu'on m'a interdit de prendre la parole. »

Madame le Maire :

« Pas du tout, Monsieur, regardez l'écran. Monsieur, calmez-vous, déjà est ce que vous condamnez les propos de Madame Baeta ? Non ? Comme d'habitude. Madame Meziani, on vous a déjà entendu parler. »

Madame MEZIANI :

« Mais pas Monsieur Chartier, il est légitime de parler, Monsieur Chartier. »

Madame le Maire :

« Mais, mon dieu, l'image que vous donnez, vraiment, j'ai pitié de vous, ce n'est pas possible. Vous pouvez me laisser terminer ? Je tiens encore la Police de l'Assemblée parce que je suis le Maire, c'est comme ça, essayez d'être Maire au mois de Mars et on en reparlera. Je vous dis juste que tout à l'heure, j'ai demandé qui voulait parler, il y a eu juste une demande d'intervention, de Madame Meziani et de Monsieur Cottinet. On termine le vote, c'est stérile, je ne rentrerai pas là-dedans, vous voulez pourrir les débats. »

Monsieur COTTINET :

« La Police de la séance, c'est aussi de donner la parole aux gens qui la demande. »

Madame MEZIANI :

« Laissez-le parler, pourquoi, vous avez peur ? »

Madame BAETA :

« Pourquoi, lui, il n'aurait pas le droit de parler ? »

Madame MEZIANI :

« Pourquoi avoir peur, Madame, laissez les gens s'exprimer. »

Madame le Maire :

« Dans deux minutes, je vais clore le vote. »

Monsieur COTTINET :

« On est dans un lieu public, qui appartient à tout le monde, il y a un

Conseil municipal, on demande la parole, vous nous donnez la parole. »

Madame le Maire :

« Le vote va être clos, vous ne voulez pas voter ? »

Madame MEZIANI :

« Bravo la censure. »

Madame FAIDHERBE :

« Vous vous êtes exprimés. »

Madame le Maire :

« Madame Baeta, vous ne votez pas ? »

Madame MEZIANI :

« Vous, vous vous êtes exprimés, lui non. Bravo la censure. Monsieur Chartier a des choses à dire, Monsieur Chartier a le droit de s'exprimer. »

Madame le Maire :

« Qui n'a pas voté encore ? Madame Meziani, vous votez ou pas ? Arrêtez de brailler comme ça. Il n'a pas demandé la parole à temps, quand on lance le vote, c'est comme ça dans toutes les instances de France et de Navarre. Nous avons 5 abstentions, un vote contre. Madame Baeta je vous remercie et vive le cinéma ! bonnes vacances. »

Délibération N° 112-2025-FI01

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} :

L'acquisition des éléments résiduels du fonds de commerce dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de l'association « Association du cinéma de Taverny », comprenant le nom commercial, l'enseigne, l'achalandage, la clientèle, le droit au bail des locaux sis 207 rue de paris - 95150 TAVERNY, le mobilier, le matériel d'exploitation, à l'exclusion du matériel roulant (véhicule immatriculé GB-433-VH) suivant inventaire dressé par Maître DUMEYNIU FAVREAU, Commissaire de Justice, à l'exclusion de tout autre contrat de crédit, de tout contrat de crédit-bail, de tout prêt, de tout contrat de maintenance et de location ; moyennant un prix de 30 000.00 €, hors taxe hors droit ventilé, comme suit, est approuvée :

- ✓ éléments incorporels : 5 000,00 €
- ✓ éléments corporels : 25 000,00 €
- ✓ TOTAL : 30 000,00 €

Et ce hors remboursement du dépôt de garantie entre les mains du liquidateur, ainsi que le montant des loyers dus à compter de la liquidation judiciaire savoir le 27 février 2025, jusqu'au rendu de l'ordonnance appelé à être rendu par Monsieur le Juge Commissaire et à

prendre à sa charge les frais de purge, honoraires et droits d'enregistrement liés à cette acquisition.

Article 2 :

La commune fera son affaire personnelle d'éventuelles mises aux normes et d'autorisations nécessaire à l'exploitation de l'activité cédée.

Article 3 :

Madame le Maire, ou son représentant, est autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Les dépenses occasionnées seront imputées au chapitre 20 et 21, du budget principal de l'exercice 2025.

DÉLIBÉRATION MISE AUX VOIX

Adoption à la majorité

Pour : 28

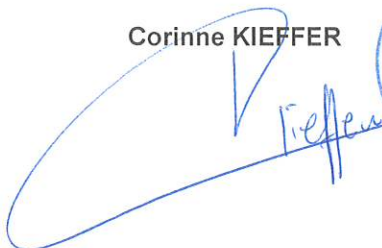
Contre : 1 (Y. BAETA)

Abstentions : 5 (C. THOREAU, F. CHARTIER, T. COTTINET, B. MEZIANI, C. LE ROUX)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h35.

La Secrétaire

Corinne KIEFFER



Le Maire

Florence PORTELLI

